CAHIER DES CHARGES

CHALLENGE U15M COUPE U15M INTERSPORT
COUPE U18M JEAN OLIVIER
COUPE U15F COUPE U18F

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

5 COUPES ET 1 CHALLENGES SONT AU MENU DE CETTE JOURNÉE (MATIN ET APRÈS-MIDI) :

- CHALLENGE U15M / COUPE U15M INTERSPORT / COUPE U17M / COUPE U18M JEAN OLIVIER
- COUPE U15F / COUPE U18F

ORGANISATION ET INFORMATIONS

- CET ÉVÉNEMENT SE DÉROULERA LE SAMEDI 5 JUIN 2027
- L'AMPLITUDE HORAIRE PRÉSAGÉE EST DE 8H00 (ARRIVÉE DU DISTRICT SUR LE SITE) À 19H30 (DÉPART DU DISTRICT)
- 12 ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE SERONT PRÉSENTES
- LA GESTION RESTAURATION ET BAR EST DU RESSORT EXCLUSIF DU CLUB ACCUEIL (DÉPENSES / RECETTES / ORGANISATION / MOYENS MATÉRIELS / MOYENS HUMAINS) SELON UN CADRE DÉFINI PAR LE DISTRICT.
- LA COMMISSION DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU DISTRICT SERA PRÉSENTE SUR LE SITE, LE VENDREDI 4 JUIN (MATIN) AFIN DE METTRE EN PLACE QUELQUES VISUELS DE COMMUNICATION (BÂCHES, FLAMMES, SIGNALÉTIQUES...)
- UNE VISITE DU SITE SERA PRÉVUE EN AMONT AFIN DE VISUALISER LES ESPACES, RÉPONDRE AUX PREMIÈRES QUESTIONS DU CLUB ACCUEIL (ET ÉVENTUELLEMENT DE LA MUNICIPALITÉ) ET FAIRE UN PREMIER LISTING DU MATÉRIEL.
- UNE RÉUNION D'ORGANISATION SERA FIXÉE ENSUITE AVEC LA PARTICIPATION DES RESPONSABLES DU CLUB ACCUEIL ET DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'EXPOSER L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION (TIMING, MATÉRIEL...).
- CET ÉVÉNEMENT EST CONTRUIT EN CO-ORGANISATION AVEC LE CLUB ACCUEIL, LA MUNICIPALITÉ ET LE DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE.

CONTACT :



CAHIER DES CHARGES

LES INSTALLATIONS

LES ÉQUIPEMENTS REQUIS

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE
SI POSSIBLE
GÉRÉ PAR LE DISTRICT

LE COMPLEXE	• UTILISATION D'UNE GRANDE PARTIE DU COMPLEXE (168 JOUEURS(SES) + LES ÉDUCATEURS + SUPPORTERS) (POSSIBILITÉ D'ADAPTATION À VOIR AU CAS PAR CAS)	
	• NE PAS AVOIR D'AUTRES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS SUR LE COMPLEXE AU MÊME MOMENT	
	• DISPOSER DE POINT DE BAR ET RESTAURATION (ENV. 1 000 SPECTATEURS SUR LA JOURNÉE + ÉQUIPES)	
	• DISPOSER DE PLUSIEURS WC PUBLICS FEMMES ET HOMMES	
PARKING	• UTILISATION DE NOMBREUX PARKINGS AUTOUR DU COMPLEXE	
	• AVOIR UNE ZONE RÉSERVÉE D'ENVIRON 50 PLACES DE PARKING POUR LES ÉQUIPES, OFFICIELS ET ORGANISATION	
	• AVOIR DES ZONES DE STATIONNEMENT DÉFINIES POUR LE PUBLIC	
	• AVOIR DES PLACES RÉSERVÉES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)	
STADE	• 2 TERRAINS DE FOOT À 11 HOMOLOGUÉS	
	• POSSÉDER 1 OU DES ZONES D'ÉCHAUFFEMENTS	
	• ÉCLAIRAGE SUR 1 TERRAIN HOMOLOGUÉ (E5 OU E6) DU COMPLEXE	
	• PANNEAU DE SCORE SUR LES TERRAINS (NUMÉRIQUE OU ANALOGIQUE)	
AIRE DE JEU	• L'AIRE DE JEU DOIT ÊTRE EN BON ÉTAT ET MESURER DE 90 À 120 M DE LONGUEUR ET DE 45 À 90 M DE LARGEUR	
	• ELLE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE D'UNE MAIN COURANTE	
	• L'AIRE DE JEU DOIT ÊTRE EN PELOUSE NATURELLE OU EN GAZON SYNTHÉTIQUE	
	• TOUTES LES LIGNES DOIVENT ÊTRE TRACÉES (Y COMPRIS LA SURFACE DE RÉPARATION, LES ANGLES DE CORNER, LES ZONES TECHNIQUES) EN BLANC	
	• POINTS DE CORNER IDENTIFIÉS AVEC DRAPEAU (LA PARTIE TEXTILE DU DRAPEAU SERA FOURNIE PAR LE DISTRICT)	
	• 2 BANCS DE TOUCHE ET UN BANC DÉLÉGUÉ SUR CHAQUE TERRAIN	
	• DISPOSER D'UN COULOIR PROTÉGÉ DES VESTIAIRES AU TERRAIN (UTILISATION DE BARRIÈRES, GANIVELLES ... POSSIBLE)	

CAHIER DES CHARGES

LES INSTALLATIONS

LES ÉQUIPEMENTS REQUIS

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE
SI POSSIBLE
GÉRÉ PAR LE DISTRICT

BUTS	• LES 2 BUTS DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES POUR ASSURER L'ÉQUITÉ SPORTIVE	
	• ILS DOIVENT MESURER 2,44 MÈTRES DE HAUTEUR ET 7,32 MÈTRES DE LARGEUR	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE FIXÉS SANS DANGER ET VÉRIFIÉS	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS AVEC LA LIGNE DE BUT	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE BLANCS ET LES FILETS EN BON ÉTAT (SANS TROU)	
VESTIAIRES	• PRÉVOIR DES VESTIAIRES « ÉQUIPES » (8 MINIMUM) + DES VESTIAIRES « ARBITRES » (2 MINIMUM)	
	• VESTIAIRES ÉQUIPÉS DE BANCS POUVANT ACCUEILLIR 14 JOUEURS(SES) + STAFF	
	• LES VESTIAIRES DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS DE DOUCHES EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT	
SONORISATION	• AVOIR UNE SONORISATION EN PARFAITE ÉTAT DE MARCHE, AUDIBLE SUR L'ENSEMBLE DES ZONES DU COMPLEXE UTILISÉES - ASPECT DE SÉCURITÉ - ASPECT ORGANISATIONNEL (MESSAGES, TIMING, ENTRÉES/SORTIES...) UNE SONORISATION PEUT ÊTRE INSTALLÉ VIA UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (SI LA SONO PROPOSÉE N'EST PAS OPTIMUM)	
	• AVOIR À DISPOSITION 1 MICRO SANS FIL (OBLIGATOIRE) ET 1 MICRO FILAIRE	
	• POUVOIR DIFFUSER DE LA MUSIQUE SUR L'ENSEMBLE DES ZONES DU COMPLEXE (TABLE DE MIXAGE ET HAUTS PARLEURS)	
	• DOIT ÊTRE CONTRÔLABLE (SONO / MUSIQUE / MICRO) DEPUIS UN ESPACE AVEC LA VISIBILITÉ SUR LES TERRAINS	
LOCAUX	• AVOIR UN ESPACE SURÉLEVÉ COUVERT (PODIUM, CAMION, TRIBUNE ...) POUR LA TABLE DE MARQUE PERMETTANT D'AVOIR UNE VISIBILITÉ SUR L'ENTRÉE DES 2 TERRAINS (FOOT À 11) • INSTALLER DANS CET ESPACE, 2 TABLES, 4 CHAISES ET AU MINIMUM UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	
	• AVOIR UN (DES) ESPACE COUVERT OÙ LES BÉNÉVOLES PEUVENT DÉJEUNER ASSIS ET AU CALME (SALLES ...) POUR AU MOINS 20 PERSONNES SIMULTANÉMENT	
	• AVOIR UN ESPACE INFIRMERIE IDENTIFIÉ AVEC BRANCARD (POSSIBILITÉ D'UTILISER UN VESTIAIRE OU AUTRE)	
EN PLUS	• ACCÈS WI-FI (SI POSSIBLE) OU PRISE RÉSEAU À PROXIMITÉ	
	• PRÉSENCE DE GANIVELLES SUR LE SITE (NOMBRE À ÉTABLIR SELON LE BESOIN SUITE À LA VISITE DU SITE)	
	• MATÉRIELS SPORTIFS (BALLONS, DRAPEAUX DE TOUCHE, CHASUBLES ...)	

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE
SI POSSIBLE
GÉRÉ PAR LE DISTRICT

LES MEMBRES

LE CLUB ACCUEIL DOIT PRÉVOIR LA PRÉSENCE EN SIMULTANÉ D'AU MOINS 31 BÉNÉVOLES
(N'HÉSITEZ PAS À IMPLIQUER LE MAXIMUM D'ACTEURS DU CLUB : DIRIGEANT(E)S, JOUEURS(SES) ÉDUCATEURS(RICES), PARENTS ...)
IL FAUT AU MINIMUM :

- 15 BÉNÉVOLES POUR LES BARS ET RESTAURATIONS
- 6 RÉFÉRENTS DU CLUB (POUR L'ORGANISATION, LA RESTAURATION, LES SECOURS, SONO ...)
- 10 BÉNÉVOLES POUR LES AUTRES MISSIONS

L'ÉVÈNEMENT	• RESPONSABLE ÉVÉNEMENTIEL ET MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU DISTRICT	
	• RÉFÉRENT DE L'ÉVÈNEMENT POUR LA MUNICIPALITÉ	
	• RÉFÉRENT DE L'ÉVÈNEMENT POUR LE CLUB	
	• RÉFÉRENT SONO (SUR LE SITE) PRÉSENT SUR LE STADE TOUTE LA JOURNÉE PEUT ÊTRE LA MÊME PERSONNE QUE LE RÉFÉRENT ÉLECTRICITÉ	
	• 1/2 PERSONNE(S) EN GESTION DE L'ESPACE CONSIGNE (OBJETS INTERDITS)	
LES MATCHS	• LES ARBITRES ET OBSERVATEURS ARBITRES + • LES DÉLÉGUÉS AU MATCH OFFICIELS	
	• DÉLÉGUÉS AU MATCH ADJOINT (+ GESTION DU TABLEAU CHRONO/SCORE)	
	• 4/8 ENFANTS PORTE DRAPEAU (MISSION EN DÉBUT DE CHAQUE MATCH) > METTRE UNE PERSONNE EN GESTION	
	• 6/10 RAMASSEURS DE BALLE (SELON LA CONFIGURATION DES TERRAINS) > METTRE UNE PERSONNE EN GESTION LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE LES MÊMES QUE LES ENFANTS PORTE DRAPEAU	
	• 5 PERSONNES « STADIERS » (AFIN D'EMPÊCHER L'INTRUSION SUR LE TERRAIN EN FIN DE MATCH) CES PERSONNES PEUVENT AVOIR D'AUTRES MISSIONS PENDANT LA JOURNÉE	
MÉDICAL	• UN RÉFÉRENT SECOURS (GESTION ACCUEIL DES SECOURS ET POMPIERS ...)	
RESTAURATION / BAR	• UN RÉFÉRENT RESTAURATION / BAR	
	• ÉQUIPES BAR / RESTAURATION (MEMBRES DU CLUB ACCUEIL) PRÉVOIR 8 PERSONNES MINIMUM PAR POINT DE RESTAURATION ET 6 PERSONNES MINIMUM PAR POINT DE BAR	
LES PERSONNALITÉS	• PRÉSIDENT DU CLUB (OU SON REPRÉSENTANT)	
	• MAIRE OU ÉLUS	
	• PRÉSIDENT DU DISTRICT ET PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS CONCERNÉES	
ÉLECTRICITÉ	• UN RESPONSABLE DU CLUB (OU ASTREINTE MUNICIPALE) PRÉSENT SUR LE STADE TOUTE LA JOURNÉE PEUT ÊTRE LA MÊME PERSONNE QUE LE RÉFÉRENT SONO	
PARKING	• BÉNÉVOLES ENTRÉE PARKING ÉQUIPES ET OFFICIELS	